

11355/16

(OR. en)

PRESSE 42
PR CO 41

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3482^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 18 juillet 2016

Présidente **Federica Mogherini**
Haute représentante de l'Union pour les affaires
étrangères et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹**POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

Lutte contre le terrorisme.....	4
Stratégie globale de l'UE.....	6
Chine.....	7
Amérique latine.....	8
Migrations.....	9

AUTRES POINTS APPROUVÉS*AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

– Somalie.....	10
– Afghanistan.....	10
– Pakistan.....	11
– Soudan du Sud.....	11
– Préparation de la session du Conseil conjoint et de la réunion ministérielle UE- CCG.....	11
– Accord euro-méditerranéen UE-Liban - protocoles relatifs à l'adhésion de plusieurs pays à l'UE et à la participation aux programmes de l'UE.....	11
– Conseil de stabilisation et d'association UE-Albanie.....	12
– Décision relative à la conclusion d'un protocole pour la participation de l'Azerbaïdjan aux programmes de l'UE.....	12
– Priorités de l'UE aux Nations unies et à la soixante-et-onzième Assemblée générale des Nations unies.....	12
– Mesures restrictives à l'encontre de la République démocratique du Congo.....	12
– EUCAP Sahel Niger.....	13
– Accord d'association UE-Amérique centrale.....	13

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

- Code de conduite et de discipline pour les missions civiles de l'UE relevant de la PSDC 13
- Règlement du personnel de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne 13

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Évaluation Schengen des Pays-Bas 13

COMMERCE

- Accord euro-méditerranéen UE-Jordanie - Règles d'origine - Réfugiés syriens 14
- Accord euro-méditerranéen UE-Égypte - Protocole pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE..... 14

EMPLOI

- Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'emploi et le travail 14

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Lutte contre le terrorisme

Au lendemain de l'attentat de Nice, les ministres ont discuté de la lutte contre le terrorisme. Ils ont observé une minute de silence, à 12 heures, pour rendre hommage aux victimes. Les ministres ont adressé leurs condoléances à la France, et lui ont exprimé leur solidarité; ils se sont déclarés prêts à continuer de soutenir la France dans le Sahel et dans toutes les opérations extérieures, également sur la base de l'article 42, paragraphe 7, du TUE invoqué par la France en novembre 2016. Ils ont également examiné les travaux en cours en matière de lutte contre le terrorisme.

M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a souligné que tous les ministres sont convenus que nous devons éradiquer les causes de la haine qui a frappé sous nos yeux Nice, Dacca, Bagdad et d'autres villes en Europe, en Afrique, dans le monde arabe et en Asie. Elle a noté que cette haine représente une menace commune pour nous tous et que seule une approche commune peut apporter la réponse.

Turquie

Au cours du déjeuner, les ministres de l'UE ont examiné les derniers développements intervenus en Turquie. Le Conseil a adopté ensuite les conclusions suivantes:

"L'UE condamne avec force la tentative de coup d'État en Turquie et réaffirme qu'elle soutient pleinement les institutions légitimes du pays. Elle déplore le nombre élevé de victimes et exprime sa solidarité avec le peuple turc. L'UE se félicite de la position commune des partis politiques en faveur de la démocratie turque.

L'UE lance un appel aux autorités turques, y compris la police et les forces de sécurité, pour qu'elles fassent preuve de retenue. Tout doit être fait pour éviter d'autres violences, protéger les vies et rétablir le calme.

L'UE appelle de ses vœux un respect absolu de l'ordre constitutionnel turc et elle souligne qu'il importe que l'État de droit prime. Il est indispensable que soient respectées sans réserve toutes les institutions démocratiques du pays, y compris le gouvernement élu et la Grande Assemblée nationale de Turquie. L'UE insiste sur la nécessité de respecter la démocratie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que le droit de toute personne à un procès équitable, conformément à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment le protocole n° 13 relatif à l'abolition de la peine de mort. Dans ce contexte, l'UE rappelle que le rejet sans équivoque de la peine de mort constitue un élément essentiel de l'acquis de l'Union.

La Turquie est un pays candidat et un partenaire essentiel pour l'Union européenne. L'UE demeure déterminée à travailler avec une Turquie démocratique, plurielle et stable afin de relever les défis communs qui se posent à nous."

Stratégie globale de l'UE

Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont discuté de la suite à donner à la stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité que la haute représentante a présentée au Conseil européen le 28 juin. Cette stratégie vise à orienter la politique étrangère et de sécurité de l'UE au cours des années à venir. Les ministres ont accueilli favorablement le document et se sont déclarés prêts à poursuivre les travaux en vue de sa mise en œuvre.

La haute représentante a conclu le débat en soulignant qu'elle avait l'intention de présenter à l'automne un cadre précisant les processus nécessaires et un calendrier. Ce cadre énoncera en détail les travaux à mener pour traduire en termes opérationnels la vision exposée dans la stratégie, sur des axes tels que la sécurité et la défense, mais aussi la cohérence des politiques et les politiques civiles, y compris le développement durable et la migration, ainsi que le lien entre développement et aide humanitaire.

Chine

Le Conseil a débattu de la stratégie de l'UE à l'égard de la Chine et adopté des conclusions à ce sujet.

[Texte intégral des conclusions du Conseil - Stratégie de l'UE à l'égard de la Chine](#)

Amérique latine

Le Conseil a débattu des relations de l'UE avec l'Amérique latine, principalement le Venezuela, mais aussi la Colombie et Cuba. La haute représentante a également insisté sur l'importance de la réunion des ministres des affaires étrangères UE-CELAC, qui se tiendra en République dominicaine prochainement, les 25 et 26 octobre.

S'agissant de Cuba, le 11 mars 2016, l'UE a paraphé un accord de dialogue politique et de coopération qui constitue le premier accord bilatéral ayant jamais existé entre l'UE et Cuba. L'objectif de l'UE demeure de signer l'accord d'ici la fin de l'année.

S'agissant de la Colombie, le Conseil a pris note avec satisfaction de l'accord bilatéral et définitif de cessez-le-feu et de cessation des hostilités intervenu le 23 juin.

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes sur le Venezuela:

- "1. L'UE et le Venezuela entretiennent des liens historiques et culturels étroits et partagent les mêmes valeurs fondamentales et les mêmes principes démocratiques. Le Venezuela est également un pays où résident aujourd'hui plus de 600 000 citoyens européens. Ces liens et ces relations étroites avec le peuple vénézuélien mettent en évidence l'intérêt que présente la stabilité politique, sociale et économique du Venezuela pour l'Union européenne.
1. Dans ce contexte, l'Union européenne soutient pleinement les efforts déployés par les anciens présidents José Luis Rodríguez Zapatero, Leonel Fernández et Martín Torrijos pour faciliter un dialogue urgent, constructif et effectif entre le gouvernement et la majorité parlementaire du Venezuela. Ces efforts offrent une formidable occasion de créer des conditions et un cadre propices à la matérialisation de solutions pacifiques et concertées aux défis pluridimensionnels que le pays doit relever. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne invite instamment l'ensemble des institutions et des acteurs politiques à s'investir dans ce processus dans le respect intégral du cadre démocratique et constitutionnel, de l'État de droit, ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris ceux des opposants emprisonnés qui ne peuvent exercer leurs droits.
2. L'Union européenne est disposée à soutenir ces efforts de dialogue par tous les moyens possibles. Dans ce contexte, le Conseil encourage la haute représentante à maintenir un contact régulier avec M. Rodriguez Zapatero et à soutenir le travail des trois anciens présidents. Le Conseil invite la haute représentante, le SEAE et les services de la Commission à examiner de quelle autre manière l'UE pourrait contribuer à favoriser le dialogue et à résoudre les difficultés économiques et sociales que le pays rencontre, par exemple au moyen d'une assistance qui réponde aux besoins les plus urgents.
3. La réconciliation au Venezuela revêt une importance capitale, tant pour l'Union européenne que pour les pays de la région. L'Union européenne estime que les pays et les organisations de la région, tout comme les autres principaux partenaires internationaux, ont un rôle déterminant à jouer pour encourager le gouvernement et l'opposition à nouer un véritable dialogue et répondre aux besoins pressants de la population vénézuélienne."

Migrations

La haute représentante a informé les ministres que, faute de temps, elle rendrait compte aux États membres dans le courant des prochains jours, par d'autres moyens, du suivi des orientations fournies par le Conseil européen dans ses conclusions de juin.

Dans ces conclusions, le Conseil européen a appelé à mobiliser l'ensemble des instruments et sources de financement utiles de l'UE. Il soulignait la nécessité d'un cadre de partenariat pour la coopération avec les différents pays d'origine ou de transit visant essentiellement à sauver des vies en mer, à augmenter le nombre de retours, à permettre aux migrants et aux réfugiés de rester plus près de leur lieu d'origine et, pour le long terme, à soutenir le développement des pays tiers afin de s'attaquer aux causes profondes des flux migratoires irréguliers en utilisant l'ensemble des politiques et outils dont l'UE dispose en la matière, en étroite coopération avec les États membres.

M^{me} Federica Mogherini a été désignée, en sa qualité de vice-présidente de la Commission et de haute représentante, pour encadrer la mise en œuvre de cette approche, en coordination avec les institutions de l'UE et les États membres.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Somalie

Le Conseil a adopté des conclusions sur la Somalie, dans lesquelles il appelle à un processus électoral crédible, dans le cadre duquel chacun assume ses responsabilités, qui pourra conférer la légitimité nécessaire aux dirigeants élus. Il a souligné l'importance de mener à terme le processus de révision constitutionnelle, de mettre en place des forces de sécurité et de défense somaliennes efficaces, de renforcer l'État de droit et d'accentuer les efforts de stabilisation ainsi que d'accélérer la consolidation de la structure administrative de l'État fédéral somalien.

[Lire le texte complet des conclusions.](#)

Afghanistan

Le Conseil a adopté des conclusions sur l'Afghanistan, approuvant le deuxième rapport annuel de mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne pour l'Afghanistan pour la période 2014-2016. Il a affirmé en particulier que le **développement des institutions afghanes** devrait demeurer l'objectif stratégique prioritaire de l'UE et des États membres, afin de préserver les progrès réalisés jusqu'à présent et de continuer à avancer dans la mise en place d'**un État afghan plus efficace et, à terme, viable**. Les objectifs fondamentaux sont promouvoir la sécurité, renforcer la démocratie, encourager le développement économique et humain, renforcer l'État de droit, y compris la lutte contre la corruption, et la protection et la promotion des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes, y compris dans le contexte du processus de paix, et poursuivre la lutte contre l'industrie des stupéfiants et de la drogue.

Les conclusions rappellent également le thème central prévu pour la **conférence sur l'Afghanistan** qui doit se tenir prochainement à **Bruxelles**, les 4 et 5 octobre, et qui sera coprésidée par l'UE et le gouvernement afghan. La conférence devrait notamment porter sur les progrès réalisés en matière de consolidation de l'État et de renforcement des institutions en Afghanistan grâce à la mise en œuvre du **programme de réformes**; le soutien international en vue d'un **financement continu** au niveau actuel ou à un niveau proche de celui-ci jusqu'en 2020 et le soutien des partenaires régionaux en faveur d'un processus politique visant à instaurer la paix et une **coopération économique** transfrontière renforcée.

[Lire le texte complet des conclusions.](#)

Pakistan

Le Conseil a adopté des conclusions sur le Pakistan. Les relations de l'UE avec le Pakistan sont définies par un plan quinquennal de coopération adopté en 2016. Le Conseil a approuvé le rapport de mise en œuvre 2016 sur le plan de coopération et s'est félicité de l'élargissement du champ des relations avec le Pakistan et de l'intensification que ces dernières ont connu durant la mise en œuvre de ce plan.

Le Conseil a invité la haute représentante et la Commission européenne à entamer les consultations avec le Pakistan sur un cadre stratégique de coopération au-delà du plan quinquennal destiné à renforcer les relations UE-Pakistan, en accordant une priorité particulière aux droits de l'homme, au renforcement de la démocratie, à l'État de droit et à la gouvernance, ainsi qu'à la migration, y compris la réadmission.

[Lire le texte complet des conclusions.](#)

Soudan du Sud

Le Conseil a adopté des conclusions sur la récente flambée de violence survenue au Soudan du Sud.

[Lire le texte complet des conclusions.](#)

Préparation de la session du Conseil conjoint et de la réunion ministérielle UE- CCG

Le Conseil a adopté l'ordre du jour de la session du Conseil conjoint et de la réunion ministérielle UE- CCG qui se tiendraient à Bruxelles, le jour même.

Accord euro-méditerranéen UE-Liban - protocoles relatifs à l'adhésion de plusieurs pays à l'UE et à la participation aux programmes de l'UE

Le Conseil a approuvé deux décisions relatives à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen UE-Liban afin de tenir compte de l'adhésion à l'UE de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Roumanie.

Il a également adopté une décision relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen UE-Liban qui permet au Liban de participer aux programmes de l'UE.

Conseil de stabilisation et d'association UE-Albanie

Le Conseil a adopté la position commune de l'UE en vue de la huitième session du Conseil de stabilisation et d'association avec l'Albanie, qui doit se tenir à Bruxelles, le 8 septembre 2016.

Décision relative à la conclusion d'un protocole pour la participation de l'Azerbaïdjan aux programmes de l'UE

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion d'un protocole qui permet à l'Azerbaïdjan de participer aux programmes de l'UE tels que Europe créative et Horizon 2020. La participation des partenaires du voisinage oriental aux programmes de l'UE vise à promouvoir les réformes et la modernisation dans les pays concernés.

Priorités de l'UE aux Nations unies et à la soixante-et-onzième Assemblée générale des Nations unies

Le Conseil a adopté les priorités de l'UE aux Nations unies et à la soixante-et-onzième Assemblée générale des Nations unies (septembre 2016 - septembre 2017). L'année à venir sera consacrée à la consolidation et la mise en œuvre des accords intervenus l'année dernière. Il s'agit notamment du programme de développement durable à l'horizon 2030, du programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième conférence internationale sur le financement du développement et de l'accord de Paris sur le climat.

Les priorités indiquent que l'UE reste déterminée à renforcer les Nations unies et à continuer à jouer un rôle actif en leur sein dans tous les domaines d'activité pertinents tout en soulignant la nécessité d'un partage réellement mondial des responsabilités en matière de migration et de réfugiés; à résoudre les crises et à maintenir la paix; à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, parmi les défis fondamentaux à relever.

[Lire le texte complet des priorités de l'UE aux Nations unies et à la soixante-et-onzième Assemblée générale des Nations unies](#)

Mesures restrictives à l'encontre de la République démocratique du Congo

Le Conseil a adopté des actes législatifs modificatifs qui transposent dans le droit de l'UE la récente résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui reconduit jusqu'au 1^{er} juillet 2017 les sanctions imposées par les Nations unies à l'encontre de la République démocratique du Congo. Cette résolution du Conseil de sécurité modifie également à certains égards les exemptions à l'embargo sur les armes et les critères de désignation.

EUCAP Sahel Niger

Le 18 juillet 2016, le Conseil a prorogé la mission EUCAP Sahel Niger jusqu'au 15 2018 et est convenu d'un budget de 26,3 millions EUR pour la période allant du 16 juillet 2016 au 15 juillet 2017. Le Conseil a également adapté le mandat de la mission afin qu'elle aide les autorités centrales et locales ainsi que les forces de sécurité du Niger à élaborer des politiques, des techniques et des procédures afin de mieux maîtriser et combattre la migration irrégulière.

Link to press release

Accord d'association UE-Amérique centrale

Le Conseil a adopté une décision relative à la position de l'UE au sein du comité d'association UE-Amérique centrale à propos du remplacement de l'appendice 2 de l'annexe II de l'accord. Cet appendice se fonde sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de 2007. La modification vise à l'actualiser afin de l'aligner sur la version 2012 du SH.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Code de conduite et de discipline pour les missions civiles de l'UE relevant de la PSDC

Le Conseil a adopté un code de conduite et de discipline pour les missions civiles de l'UE relevant de la PSDC (doc. 11036/16).

Règlement du personnel de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne

Le Conseil a adopté une décision du Conseil concernant le règlement du personnel de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne ([doc. 5978/16](#))

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Évaluation Schengen des Pays-Bas

Le Conseil a adopté une décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés dans l'évaluation de 2015 de l'application, par les Pays-Bas, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique de retour (doc. 11126/16)

COMMERCE

Accord euro-méditerranéen UE-Jordanie - Règles d'origine - Réfugiés syriens

Le Conseil a approuvé une [décision](#) assouplissant temporairement les règles d'origine dans le cadre de l'[accord euro-méditerranéen UE-Jordanie](#) en vue d'augmenter les exportations de la Jordanie à destination de l'Union et de créer des emplois supplémentaires, en particulier en faveur des réfugiés syriens.

Dans le cadre de la conférence internationale sur l'aide à la Syrie et aux pays de la région, tenue à Londres le 4 février 2016, la Jordanie a exprimé son intention de permettre aux réfugiés syriens de participer au marché du travail formel.

La décision fait suite à une demande faite par la Jordanie le 12 décembre 2015.

Accord euro-méditerranéen UE-Égypte - Protocole pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE

Le Conseil a approuvé une décision relative à la [signature et à l'application provisoire](#) d'un [protocole](#) à l'accord euro-méditerranéen UE-Égypte pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

La [conclusion](#) du protocole est en suspens, dans l'attente de l'approbation du Parlement européen.

EMPLOI

Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'emploi et le travail

Le Conseil a adopté la position de l'UE et de ses États membres en vue de la conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'emploi et le travail, qui se tiendra en Jordanie le 27 septembre prochain.